Registre mensuel
Rejets Chimiques du mois de
Novembre 2023

Centre Nucléaire de production d'Electricité EDF
CNPE EDF - Site de Fessenheim

Registre n°
EDF-FES-2023-11-CHI-Men-01

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

Suivi des versions

Date	Indice version	Motif
06/12/2023 10:40	0	Version initiale
06/06/2024 10:30	1	Correction fosse de neutralisation

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

Observation(s) globale(s) au registre

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

TABLE DES MATIERES

1. Objet du registre 5
2. Limites réglementaires 5
3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines 6
3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX 6
3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX 6
3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation 7
3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide 7
3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière 7
3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière 7
3.3.3 Traitement par UV 7
3.3.4 Traitement par chloration continue de SEC 8
3.3.5 Traitement par chloration massive de SEC 8
3.3.6 Traitement par chloration massive de TRI 8
3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer 9
3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre 9
3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc 9
3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO 9
4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction 9
4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction 9
5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites 9
6. Bilan des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites 10

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

1. Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets chimiques de EDF - Site de Fessenheim pour le mois de Novembre 2023.
Par ailleurs, certaines données des mois précédents, non disponibles au moment de la finalisation du registre, sont présentées avec la mention du mois correspondant aux périodes de prélèvements.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maitrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2017-DC-0588 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 06/04/2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance des réacteurs électronucléaires à eau sous pression (dite "Décision Modalités Parc")

2. Limites réglementaires

La surveillance des rejets chimiques de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Décision n°2018-DC-0638 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 17 juillet 2018 modifiant la décision n°2016-DC-0550 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 mars 2016 fixant les valeurs limites de rejet dans l'environnement des effluents de l'installation nucléaire de base n°75 exploitée par Electricité de France.

Décision n°2017-DC-0588 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 06 avril 2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement des réacteurs électronucléaires à eau sous pression.

Décision n°2016-DC-0551 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 mars 2016 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement de l'installation nucléaire de base n°75 exploitée par Electricité de France.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines

3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

11/2023	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Acide borique	1,20E+02	5,19E+02	8,30E-01	5,189E+02	6,00E+03
Morpholine	6,54E-03	2,18E-02	4,54E-05	3,653E-02	3,74E-01
Détergents	3,39E-03	1,47E-02	2,36E-05	1,473E-02	9,82E-02
Azote total	2,09E-01	9,09E-01	1,45E-03	1,383E+00	2,18E+01
Phosphates	9,23E-01	4,01E+00	6,41E-03	4,180E+00	1,68E+01
MES	/	/	/	/	3,33E+00

Commentaires :
RAS

3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

10/2023	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Métaux totaux	3,56E-02	1,19E-01	2,47E-04	1,194E-01	2,82E+00
DCO	7,54E-01	2,53E+00	5,24E-03	2,532E+00	4,76E+01

Commentaires :
Pas de rejet liquide T au mois d'octobre 2023.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation

11/2023	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Sodium	/	3,89E+02	1,61E+02	/	/
Chlorures	/	8,50E+02	3,75E+02	/	/

Commentaires :
RAS

3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide

3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière

Non concerné

3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière

Non concerné

3.3.3 Traitement par UV

Non concerné

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3.3.4 Traitement par chloration continue de SEC

11/2023	Bilan mensuel			Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :
RAS

3.3.5 Traitement par chloration massive de SEC

11/2023	Bilan mensuel			Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :
RAS

3.3.6 Traitement par chloration massive de TRI

11/2023	Bilan mensuel					Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Valeur Max Flux total (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer

Non concerné

3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre

Non concerné

3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc

Non concerné

3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO

Non concerné

4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction

Non concerné

4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction

Non concerné

5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

6. Bilan des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites

11/2023		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Emissaire final de rejet	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
CRF	Acide borique	1,20E+02	2,00E+03	5,19E+02	2,80E+03	8,30E-01	1,20E+01	/	/	6,00E+03	1,00E+04
CRF	Détergents	/	/	1,47E-02	1,00E+02	2,36E-05	6,90E-01	/	/	9,82E-02	5,00E+03
CRF	Azote total	/	/	9,09E-01	1,10E+02	1,45E-03	3,50E-01	/	/	2,18E+01	5,00E+03
CRF	Morpholine	/	/	2,18E-02	2,20E+01	4,54E-05	3,38E-01	/	/	3,74E-01	8,00E+02
CRF	Phosphates	9,23E-01	4,00E+01	4,01E+00	7,50E+01	6,41E-03	3,07E-01	/	/	1,68E+01	5,30E+02
SEO	Chlorures	/	/	8,50E+02	1,60E+03	3,75E+02	1,12E+02	/	/	/	/
SEO	Sodium	/	/	3,89E+02	5,00E+02	1,61E+02	3,53E+01	/	/	/	/

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF